



"Là où des hommes et des femmes sont condamnés à vivre dans la misère, les droits de l'homme sont violés. S'unir pour les faire respecter est un devoir sacré"
 Joseph Wresinski

Mai 2011

EDITORIAL : En Europe, 42 millions de personnes vivent dans l'extrême pauvreté. Elles subissent injustices et stigmatisations qui vont bien au-delà des difficultés économiques et des inégalités. Il existe même, actuellement, une tendance à les rendre davantage responsables de leur situation alors qu'elle est, à la fois, cause et conséquence d'atteintes aux droits fondamentaux reconnus dans l'ordre juridique de l'Union européenne. Une volonté collective est nécessaire pour refuser la discrimination et l'exclusion sociale et pour assurer l'effectivité des droits qui restent trop souvent théoriques et abstraits. Dans le but de faire des propositions pour améliorer la protection des droits fondamentaux des personnes vivant dans l'extrême pauvreté au sein de l'Union européenne, 40 acteurs nationaux et européens se sont réunis en séminaire le 28 mars 2011 à l'initiative d'ATD Quart Monde et de la Commission nationale consultative des droits de l'homme française (CNCDH). Paul Bouchet, Président honoraire d'ATD Quart Monde a rappelé dans son intervention combien il est important que l'esprit qui anime la conception des textes, en anime aussi l'application immédiate afin que les intentions premières n'y restent pas figées : "les droits de l'homme ont tendance à être vus comme des droits individuels alors qu'il faut, inséparablement voir, en chaque personne pauvre, un homme et un citoyen. **Raisonnez comme si c'était vous la personne pauvre, vous n'aurez pas la même appréciation des priorités**" a-t-il conclu avant d'appeler à une mobilisation et à une responsabilisation générales pour bâtir l'Europe citoyenne.

NOUVELLES :

Séminaire du 28 mars 2011 à Paris

Faire respecter les droits fondamentaux pour une Europe sans misère

Avec l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne, la **Charte des droits fondamentaux** devient juridiquement contraignante. C'est le moment de faire des propositions pour que l'extrême pauvreté figure au centre des initiatives et des efforts entrepris, pour la rendre effective et concrète. L'esprit des droits de l'homme oblige à s'intéresser, en priorité, aux situations les plus injustes et à les corriger.

Les intervenants, Marie-Cécile Renoux, Déléguée d'ATD Quart Monde auprès de l'Union européenne, Emmanuel Decaux, Vice président de la CNCDH, Olivier De Schutter, Rapporteur spécial des Nations Unies pour le droit à l'alimentation, Mortem Kjaerum, Directeur de l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne, Paul Bouchet, ancien Président de la CNCDH, Régis Brillat, Secrétaire exécutif de la Charte sociale européenne, François Vandamme, Ministère du travail (Belgique), et Freek Spinnewijn, Directeur de FEANTSA¹ ont exposé ce que la Commission européenne, le Parlement européen, le Conseil de l'Europe et l'Agence des droits fondamentaux pourraient faire.

Quelques propositions faites par les intervenants :

- Rappeler l'urgence des droits de l'homme qui restent trop souvent théoriques et abstraits, et garantir tous les droits de l'homme à tous les hommes, conformément aux principes de la Déclaration Universelle. (Emmanuel Decaux)
- Utiliser la Charte des droits fondamentaux pour encourager l'élaboration de stratégies qui visent à faire progresser les droits notamment au bénéfice des personnes les plus défavorisées et mieux ancrer la mise en oeuvre de la Charte des droits fondamentaux dans le droit international européen des droits de l'homme. (Olivier De Schutter)
- Mettre au point des indicateurs basés sur les droits fondamentaux et liés aux expériences de vie réelles, faire participer des personnes vivant dans la pauvreté aux recherches, améliorer l'information sur l'accès aux droits et l'accès à la justice. (Mortem Kjaerum)

- Tous les États membres devraient ratifier la Charte sociale révisée, accepter l'article 30 sur le droit à être protégé contre la pauvreté et l'exclusion sociale et l'article 31 sur le droit au logement. Mieux faire connaître la Charte sociale européenne auprès des citoyens permettrait qu'elle prenne la dimension politique qui devrait être la sienne; de plus il faudrait que les différents acteurs l'utilisent davantage. (Régis Brillat)
- Que les politiques aillent jusqu'au bout c'est-à-dire que les gestionnaires des politiques, des administrations, des services, se demandent, dans leurs pratiques s'ils ont fait le maximum pour que les personnes les plus pauvres aient accès à leurs droits. Les objectifs de qualité dans la mise en oeuvre des droits supposent un dialogue régulier et des partenariats avec la société civile et les personnes en situation de pauvreté. (François Vandamme)



Tribune (g.à d.): Paul Bouchet, Mortem Kjaerum, Emmanuel Decaux, Marie-Cécile Renoux; Olivier De Schutter

- L'Agence des droits fondamentaux doit répondre à la demande du Parlement européen d'un rapport "Grande pauvreté et droits fondamentaux" réalisé en associant les personnes défavorisées. La Commission européenne devrait diffuser des bonnes pratiques de politiques nationales. Les ONG devraient introduire plus d'actions en justice, rédiger des rapports alternatifs à ceux que produisent les Etats membres et assurer une veille sur les droits. (Freek Spinnewijn)

Pour un compte rendu plus détaillé voir le lien :

<http://www.atd-quartmonde.org/Faire-respecter-les-droits.html>

"Solidarité européenne Quart Monde"

Personnes sans abri en Irlande

L'aggravation du problème des jeunes sans abri est une condamnation accablante de la société à un moment où il aurait pu être facilement supprimé, a dit Soeur Stanislaus Kennedy, à la conférence de "Focus Ireland" sur les jeunes sans abris.

Les participants ont appris que la fondation pour les personnes sans abri s'occupait maintenant de jeunes dont la famille vivait sans abri depuis quatre générations.

Soeur Stanislaus a dit qu'il fallait qu'il y ait "vraiment un bouleversement sismique" dans l'attitude de la société envers tous les enfants pour qu'une vraie égalité soit instaurée.

La fondation a analysé les chiffres de l'état sur la question des sans abri et appelé à les mettre à jour pour garantir une image claire de la situation.

Selon les chiffres de HSE (Santé, Sécurité et Environnement) plus de 1500 personnes de moins de 18 ans sont sans abri chaque année. Presque 800 d'entre elles ne sont pas accompagnées tandis que les autres vivent dans des familles sans abri.

"Je trouve vraiment scandaleux qu'un quart des enfants non accompagnés aient moins de 12 ans" a dit Soeur Stanislaus.

A Dublin, le nombre de jeunes qui utilisent le service en dehors des heures ouvrables est passé de 492 en 2006 à 705 en 2009. Pour tout le pays, ils étaient 800 en 2009.

Bien que les services aux personnes sans abri aient été améliorés, "nous avons reculé et le problème des jeunes sans abri est pire actuellement, ce qui est inacceptable," a-t-elle déclaré.

Elle a mis en garde contre le fait que cette question soit mise de côté pour des raisons économiques. Elle a affirmé qu'avoir à traiter les conséquences liées aux jeunes sans abri coûterait plus cher que les prévenir.

Focus Ireland a exhorté le nouveau gouvernement à développer un plan pour traiter le problème dans les six mois suivant sa prise de fonction.

"Que des jeunes soient sans abri peut vraiment être stoppé, je le crois vraiment", a dit Soeur Stanislaus. La responsable de Focus Ireland, Joyce Loughnan, a redit que l'Irlande était le premier pays au monde où l'aide sociale travaillait avec la quatrième génération de personnes sans abri : "C'est inacceptable et nous allons y mettre un terme".

d'après un article de **Alison HEALY**
(3 mars 2011 The Irish Times)



Cercle Joseph Wresinski 6 avril 2011

"De quelles méthodes d'évaluation disposons-nous pour vérifier l'efficacité des mesures anti-pauvreté?"

Celles et ceux qui ont eu la chance de voir le film « Joseph l'Insoumis » ont compris pourquoi Joseph Wresinski s'indignait contre certaines actions entreprises de bonne foi, telles que la soupe populaire. Etant lui-même issu d'un milieu de pauvreté, il ne pouvait accepter de vivre dans l'humiliation et la dépendance. Son ambition ne s'arrêtait donc pas à des vêtements ou de la nourriture car ce qu'il voulait profondément, c'était « mettre l'homme debout ».

Ce film entamait le programme 2011 du **Cercle Joseph Wresinski** qui se pose cette année la question de savoir **dans quelle mesure les programmes ou initiatives anti-pauvreté rejoignent les aspirations des plus pauvres.**

Lors de notre rencontre du 6 avril, nous nous sommes posés la question des **méthodes d'évaluation dont nous disposons pour vérifier l'efficacité des mesures anti-pauvreté.**

Ce fut une rencontre enrichissante par les nombreux échanges entre le point de vue scientifique du Professeur William Parienté (Université Catholique de Louvain et membre du Jameel-Poverty Action Lab) - qui applique la méthode d'évaluation rigoureuse innovée par Esther Duflo, établissant des groupes bénéficiaires et témoins afin de tester l'efficacité de nouveaux programmes - et l'approche inter-active développée par ATD Quart Monde où, dans le cadre du Croisement des Savoirs, des personnes en situation de pauvreté participent à l'évaluation avec des professionnels.

Lors de la prochaine rencontre du Cercle Wresinski, le professeur Daniel Dumont (Université Libre de Bruxelles) se posera la question du juste milieu entre l'État providence et la contractualisation de la protection sociale.

Augmenter l'aide alimentaire ne doit pas faire oublier les questions de fond

"Nous ne sommes pas que des estomacs à remplir"

200 millions d'euros de 1995 à 2005, 300 en 2008, 500 millions en 2011, l'aide alimentaire européenne bénéficie à 13 millions de personnes et 43 millions sont menacées de pauvreté alimentaire².

Ce système de distribution alimentaire permet-il aux bénéficiaires de sortir de la pauvreté ou les maintient-il dans la dépendance? Nous savons que les réponses humanitaires d'urgence ne règlent pas les questions de fond et qu'elles ne doivent pas faire écran aux mesures d'accès aux droits fondamentaux qui confèrent sa dignité à chaque citoyen.

AGENDA

Lundi 30 mai 2011 : Rendez-vous de la délégation ATD Quart Monde auprès de l'Union européenne avec madame Vassiliou, Commissaire chargée de l'éducation, la culture, le multilinguisme et la jeunesse

Mardi 31 mai 2011 : Réunion de l'Intergroupe parlementaire Comité Quart Monde "Extrême pauvreté et droits de l'homme" sur le thème : "Plateforme européenne contre la pauvreté et l'exclusion sociale"

Mouvement International ATD Quart Monde
avenue Victor Jacobs 12, B-1040 Bruxelles

Tel : +32(0)2 647 99 00 Fax : +32(0)2 640 73 84 delegation.ue@atd-quartmonde.org www.atd-quartmonde.org